



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Relations entre propriétaires de mobile-homes et exploitants de campings

Question écrite n° 21629

### Texte de la question

M. Sébastien Huyghe appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les transactions financières entre exploitants de campings et propriétaires privés de *mobile-homes*. Lors de la vente d'un *mobile-home* par un propriétaire privé à un acheteur privé, il est fréquent que l'exploitant du camping où est installé ce *mobile-home* impose le versement de commissions. Ces dernières peuvent prendre la forme d'un pourcentage sur le montant de la transaction ou d'un droit d'entrée. Il arrive également que le camping procède à l'achat du *mobile-home*, avant de le revendre immédiatement à un prix bien supérieur. Ces pratiques font l'objet de nombreuses plaintes de la part des propriétaires de *mobile-homes*, auxquels elles apparaissent comme des abus sans réel fondement légal. Face aux conséquences financières affectant les propriétaires de *mobile-homes*, il lui demande si le Gouvernement entend prendre des dispositions afin de procéder à un rééquilibrage des relations entre les exploitants de camping et les propriétaires de *mobile-homes*.

### Données clés

**Auteur :** [M. Sébastien Huyghe](#)

**Circonscription :** Nord (5<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21629

**Rubrique :** Tourisme et loisirs

**Ministère interrogé :** [Économie et finances](#)

**Ministère attributaire :** [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [16 juillet 2019](#), page 6583

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)